

chuintante ne se trouve précédée d'une dentale ; dans ce cas, l'une et l'autre doivent s'adoucir : *saiakibite, celui qui m'aime, saiakihidjik, ceux qui m'aiment.* On voit par ce dernier exemple que les fortes vont avec les fortes, les douces avec les douces.

On verra dans le cours de cette grammaire, quand et comment peuvent et doivent se permuter les lettres mentionnées dans le tableau, ainsi que d'autres qui n'y sont pas mentionnées.

7. La langue algonquine redoute les hiatus ; pour les prévenir, on a coutume d'intercaler des lettres *euphoniques*, mais seulement dans le discours parlé ; car, en écrivant, on fait mieux de ne pas s'en servir.

C'est le plus souvent la voyelle *i* qui est employée comme lettre euphonique.

Ainsi, par exemple, si l'on écrit : "Ka anonak," *celui que j'ai commissionné*, on devra prononcer : "Ka *ianonak*," afin d'éviter, en parlant, la rencontre des deux *a*. De même on dira : "Kitcitwa Iokanistiwini," au lieu de Kitcitwa Okanistiwini, *la Sainte Eucharistie*, pour ne pas faire heurter *a* contre *o*.

La consonne *n* est quelquefois employée par euphonie entre deux voyelles.

C'est ainsi que plusieurs disent : "mi neta," au lieu de "mi eta," *c'est seulement*. Les autres, en plus grand nombre préfèrent intercaler un *i* et dire : "mi ieta."

8. On ne doit pas confondre les lettres euphoniques avec les lettres *unitives* ou *transitives*. Celles-ci servent surtout à la formation des mots composés. Les principales sont *i, o* et *w*, exemple :

Asinimikiwam, *maison en pierre.*

Mitikomakisin, *soulier de bois, sabot.*

Totocanabowack, *herbe à lait, plante laiteuse.*

9. Assez généralement, les grammairiens ont coutume de donner le nom de consonnes liquides aux quatre lettres *l, m, n, r*, "parce que, disent-ils, ces consonnes employées à la suite d'une autre consonne dans une même syllabe, sont *coulantes* et se prononcent aisément."

C'est là assurément ce que ne sauraient admettre nos Indiens de langue algique ; car ils trouvent si peu *coulantes* les syllabes doublées d'une *liquide*, qu'ils se voient contraints de séparer les deux consonnes et d'y intercaler une voyelle *transitive* pour en faciliter la prononciation.

Ainsi, au lieu d'une seule syllabe prétendue *liquide* et plus *coulante*, ils jugent plus commode d'en avoir deux. Voilà pourquoi les Algonquins, les Nipissingues, les Sautaux et autres nations de langue algique, qui n'ont pas la lettre *r* et qui la remplacent par *n*, diront Pananswe, *François*, au lieu de dire simplement Pnanswe.

10. En écrivant, les Algonquins n'ont jusqu'ici fait aucun usage des accents ; ces signes ne sont même que très rarement employés dans les livres que les missionnaires ont composés pour l'instruction religieuse de leurs néophytes. Mais ce qui eût été moins utile dans cette sorte d'ouvrages devient indispensable dans une grammaire. Ici, il nous faut absolument marquer les accents et indiquer la manière de s'en servir.

Ainsi, au commencement des mots, il est souvent nécessaire d'employer les accents prosodiques, afin de distinguer les syllabes longues et les syllabes brèves : "wābi," *il voit, wānicks, il se lève.*